

Mémoire déposé par Danielle Blouin, citoyenne de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve,
dans le cadre de la Consultation publique sur le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe.
Montréal, 18 mars 2019

Objet :

Questions et propositions concernant l'Écoparc industriel de la Grande-Prairie et sur la circulation et le transport sur la boucle Souigny-Assomption-Sud-Port de Montréal.

Lors des auditions du 12 et 14 mars de L'OCPM, les intervenants de la Ville et du Port de Montréal ont présenté les nouveaux liens routiers qui uniraient le Boulevard L'Assomption, l'Avenue Souigny, la rue Notre-Dame et le port.

Mes premières questions concernent cette nouvelle desserte routière majeure :

Le scénario qui fut présenté ainsi que les réponses apportées par le responsable des transports (M. Daniel Beaulieu) indiquent que la nouvelle boucle permettra un flux continu de circulation des camions en direction du port, et ce à vitesse constante sans accélération ni décélération. Ceci aurait (hypothétiquement) pour effet de minimiser les nuisances dues au bruit et la pollution causée par les particules fines émanant du diesel lors de ces mouvements.

Alors, qu'un volume de 1680 à 2500 camions par jours accède au port (chiffres du Port de Montréal), j'aimerais que l'on m'explique comment on maintiendra ce « flux continu » alors que ces camions auront à charger et décharger leur marchandise au terminal ? Ceci implique donc un temps d'arrêt tant pour les camions qui seront au terminal, mais aussi pour tout ceux qui attendent en file sur votre nouvelle desserte. Donc, votre scénario ne sera pas différent de celui des files que l'on voit actuellement en attente sur la rue Notre-Dame, mais transférera plutôt sa nuisance à proximité du quartier résidentiel de Viauville...avec au surplus, un accroissement du trafic des poids lourds favorisé par votre nouvelle voie d'accès.

Autre question :

Vous nous avez présenté un scénario idéal...mais sans les acteurs principaux de celui-ci...soit les entreprises qui s'implanteront dans le nouvel Écoparc. Alors, quelles seront les voies d'accès à cette nouvelle desserte pour les camions et automobiles qui entreront ou sortiront du parc d'entreprises ? Là encore, ceci implique des arrêts, des feux de circulation pour que ceux-ci puissent transiter. Il ne s'agit pas ici d'une boucle en circuit fermé au flux constant, donc, il apparait évident que nous aurons là encore un problème de nuisances sonores et polluantes pour les résidents du quartier Viauville.

Quelques propositions :

La philosophie d'implantation pour l'Écoparc de la Grande-Prairie est celle d'un développement durable impliquant une gestion écologique du territoire et favorisant toutes les nouvelles pratiques en ce sens : certification Leeds, toits blancs, murs végétalisés, transport collectif et actif, bassins de rétention, etc. Dans cette optique, j'aimerais faire quelques propositions aux commissaires.

Considérant qu'il y aura une augmentation significative du transport dans ce nouveau développement industriel.

Considérant que l'activité des entreprises consiste aussi en une forme de relais intermédiaire entre les gros transporteurs et le transport urbain à plus petit volume.

Je propose qu'il soit conditionnel à l'implantation des entreprises dans ce futur Écoparc d'exiger une flotte d'un minimum de 30% de camions de transport électriques. Ceci afin de minimiser l'effet négatif des nuisances pour les résidents à proximité de l'Écoparc et pour ceux de la Ville de Montréal.

Je propose aussi que l'on ajoute au transport collectif, un système de navette autonome (KEOLIS) à l'intérieur de ce nouvel Écoparc. Ce système encouragerait les travailleurs à utiliser le Metro Assomption, actuellement sous-utilisé, et à circuler dans l'Écoparc avec fluidité et sans ajouter à la pollution.

Je propose que chaque entreprise mette à la disposition des travailleurs un minimum de bornes de recharge rapides pour les véhicules électriques.